



que puis je attendre d'une nouvelle requete au JAF

Par **cocochanelle**, le **29/05/2012** à **16:02**

J'ai besoin de conseils,

J'ai un petit garçon de 2 ans , son père l'a reconnu, nous sommes séparés depuis la naissance du petit (pas de mariage), il à été incarcéré 1 an et demi depuis que le petit est né, une fois pour violence à mon encontre et la seconde pour harcèlement moral (tjs a mon encontre), le précédent jugement du JAF l'an passé me donnait la garde exclusive mais il gardait néanmoins l'autorité parentale conjointe tout en ayant juste droit de le rencontrer dans un milieu neutre avec d assistante sociale .

Cela ne s'est jamais fait et pour cause il à été réincarcéré dans la foulé bref alors que je pensais qu'il sortirai à la rentré prochaine je viens d'apprendre qu'il était déjà sorti et qu'il demandait à voir son fils.

Le petit ne le connais pas, c'est un homme violent qui consomme des substances illicite et qui à été déclaré inapte à subvenir aux besoin d'un enfant (il n'a jamais travaillé) ainsi qu'instable psychologiquement .

Il à une interdiction (par ordonnance) de m'approcher et de rentrer en contact ac moi par nimporte quel moyen...

J'ai terriblement peur après le cauchemard qu'il nous a fait vivre l'an passé que cela recommence, les jugement ne se tiennent pas je ne comprends pas pkoi il a interdiction de m'approcher et paradoxalement il à toujours l'autorité parentale conjointe,

J'ai rendez vous à la mi juin avec un avocat j'aurais souhaiter passer dvt le jaf pour faire retirer l'autorité parentale au père, que puis je espérer? cela est il possible dans mon cas?

J'ai vraiment besoin de conseil car je suis perdu , j'ai été mal conseillé car la secrétaire de mon avocate m'a dit que j'aurais du lancer la procédure pdt qu'il était incarcéré, j'ai très peur de ne pouvoir rien faire...

merci d'avance aux personnes qui pourront m'aider un peu